

Au bord de L'Ernée ...

Informations générales sur le Syndicat : <https://www.lerneer.fr/un-territoire/environnement/bassin-de-lerneer/>

Le mot de la Présidente

Cette une année 2024 très humide que nous venons de connaître. Cette situation, tout comme les canicules passées et à venir, doit nous amener à réfléchir à la résilience de nos territoires.

Les actions portées par le Syndicat vont dans ce sens et la ré-ouverture du ruisseau de la Querminais à Ernée en est un parfait exemple. Les services rendus gratuitement par la nature doivent ainsi être pris en compte dans nos politiques d'aménagement.

Tout le monde a un rôle à jouer dans la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques (aménageurs, collectivités, agriculteurs, riverains des cours d'eau, etc.). C'est avec l'implication de tous que l'on obtiendra les meilleurs résultats. A ce titre, des conseils d'entretien des bords de rivière vous sont présentés dans ce journal.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Aude ROBY

SOMMAIRE

- Page 1 Une année particulièrement humide
- Page 2 Ré-ouverture du ruisseau de la Querminais
- Page 3 L'entretien de la rivière et de ses abords
- Page 4 Gros plan sur le campagnol amphibie

Une année particulièrement pluvieuse



Depuis la mi-octobre 2023, il est tombé de 40 à 50 % de précipitations en plus sur certains secteurs du bassin de l'Ernée en 12 mois.

Après la canicule de 2022, cet épisode nous rappelle que le changement climatique est bien réel.

Evolution des débits de l'Ernée

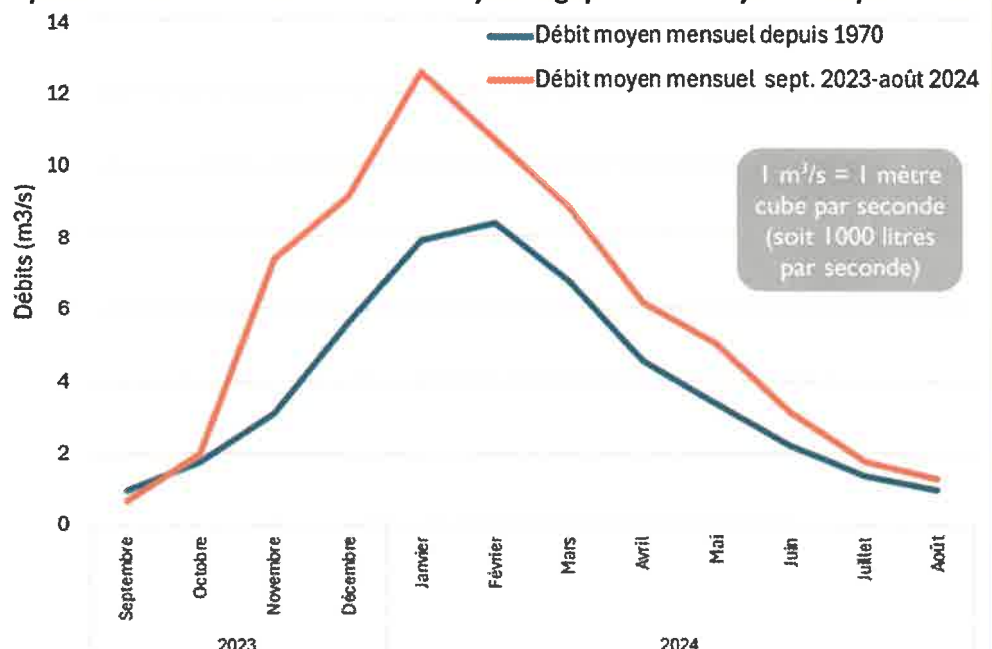


Sur l'Ernée, il existe 2 stations de mesure gérées par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) : à Monténay (lieu-dit le Vasseau) et Andouillé (lieu-dit Vaugeois).

Ces données sont consultables sur 2 sites internet : www.vigicrues.fr (en temps réel) et www.hydro.eaufrance.fr (compilation des données disponibles depuis plus de 50 ans).

Les débits sont analysés sur une année hydrologique (de septembre à août).

Comparaison entre la dernière année hydrologique et la moyenne depuis 1969



Zoom sur la station de Vaugeois (Andouillé)

Cette station représente une grande partie de la surface du bassin versant de l'Ernée (environ 95 % des 395 km²). L'analyse des données historiques et récentes montrent que même si nous n'avons pas connu de crues majeures, les débits ont été soutenus tout au long de l'année avec des valeurs supérieures aux moyennes depuis octobre 2023.

Ré-ouverture du ruisseau de la Querminais

Contexte

Le ruisseau de la Querminais prend sa source près du siège de la Communauté de Communes de l'Ernée. Par le passé, il a été en partie busé dans une conduite de diamètre 1200 mm pour l'exploitation agricole des terres et l'aménagement urbain de la Zone de la Querminais.

Aménagements

- Ré-ouverture du cours d'eau sur 150 ml avec création d'un nouveau lit de rivière sinueux



- Valorisation paysagère (passerelle piétonne pour la continuité du cheminement, plantations à l'hiver 2024-2025, etc.)

LEGENDE

- Cours d'eau busé
- Ancien tracé du cours d'eau busé
- Cours d'eau ré-ouvert et restauré
- Lit majeur
- Talus
- Modification du tracé du chemin
- Pose d'une passerelle

0 10 20 30 m

Quelques photos après travaux



Après une forte pluie...



Subventions déduites, ces travaux ont coûté au Syndicat l'équivalent de 1 € par habitant

Ces travaux permettent de répondre à de nombreux enjeux

Refuge pour la biodiversité

Paysage et cadre de vie

Filtration et amélioration de la qualité de l'eau

Rôle hydraulique dans l'atténuation des crues

Recharge de la nappe d'eau souterraine

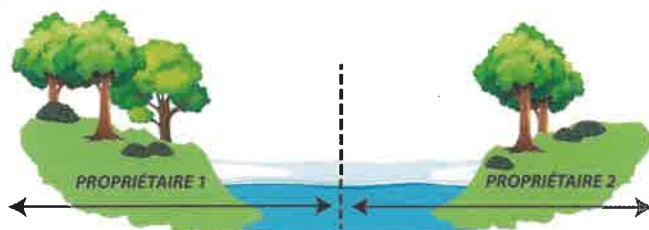
Et bien d'autres encore...

L'entretien de la rivière et de ses abords

Qui doit entretenir les cours d'eau ?

Les cours d'eau du bassin de l'Ernée sont dits **non domaniaux**, c'est à dire qu'à l'inverse des cours d'eau domaniaux (propriété publique), ils appartiennent aux propriétaires riverains.

Le fond, les berges, les alluvions et les îlots des cours d'eau appartiennent aux propriétaires des rives (article L 215-2 du Code de l'Environnement). Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf prescription contraire.



En revanche, **l'eau** qui coule dans la rivière est un **bien commun** et n'est donc la propriété de personne en particulier (Art. L201-1 du Code de l'Environnement).

Pourquoi entretenir ?

L'absence d'entretien régulier n'est pas sans conséquence sur le bon fonctionnement écologique de nos rivières, sur leur intégration paysagère, ainsi que localement sur les inondations ou les érosions en berge.

Exemple d'une gestion raisonnée de la végétation en berge (ripisylve)

Le recépage a pour objectif d'obtenir de nouvelles pousses au printemps suivant, par coupe au-dessus du collet.

La **plantation d'espèces adaptées** lorsque la végétation est quasiment absente ou inadaptée (régénération naturelle également possible).

Les **embâcles** sont fréquemment des branches ou des arbres/arbustes tombés dans la rivière. Ils doivent être retirés s'ils créent de véritables barrages (les petits doivent être conservés pour la diversité d'habitats du cours d'eau).

L'élagage permet de supprimer certaines branches pour limiter la formation d'embâcles ou ré-équilibrer les arbres/arbustes.

L'abattage sélectif avec maintien de la souche en berge. Objectif de limiter les chutes d'arbres au cours d'eau ou la déstabilisation des berges, rajeunir les peuplements, etc.

L'évacuation du bois coupé doit se faire le plus rapidement possible afin d'éviter qu'il soit emporté par une crue.



La taille en têtard s'effectue communément à une hauteur de 2 à 3 mètres du sol. Elle présente un intérêt écologique et paysager, particulièrement adapté aux saules mais aussi aux aulnes et aux frênes.

Le débroussaillage doit être ponctuel en bordure de cours d'eau car il est nécessaire de laisser la végétation se développer pour maintenir les berges.

Quand intervenir ?

Pour la **ripisylve**, la meilleure période est **l'automne/hiver** au moment du repos végétatif et hors période de nidification. Pour les **embâcles**, les interventions doivent être effectuées préférentiellement lors des périodes les moins impactantes pour la faune piscicole, soit du **1^{er} avril au 1^{er} octobre** sur le bassin de l'Ernée (cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole).

Un doute ? Une question ? Contactez-nous...



Parmi ses différentes actions, le Syndicat de bassin de l'Ernée joue un rôle d'appui technique aux collectivités et aux riverains des cours d'eau de son territoire.

En cas de doute sur la gestion du cours d'eau dont vous êtes le riverain, nos services pourront vous conseiller.

Contacts : 02 49 66 10 03 / syndicat.bassin.erne@gmail.com

Gros plan sur...

L'agrion de mercure

Description

L'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) est une espèce **d'odonate** présente en Europe de l'Ouest moyenne et méridionale ainsi qu'au nord du Maghreb.

Il fait partie du sous-ordre des zygoptères (aussi appelé « **demoiselles** »). Leur identification se fait lorsqu'elles sont posées car leurs ailes sont jointes.

Les libellules, aussi nommées anisoptères, sont généralement plus grosses que les demoiselles et leur identification se fait également au repos car leurs quatre ailes sont alors étalées de chaque côté de leur corps.



Mâle



Mâle

L'identification de l'espèce passe pour les mâles par l'examen des premiers segments abdominaux, la répartition du noir et du bleu sur l'abdomen et l'étude précise des pièces terminales de l'abdomen. Le dessin noir sur la face dorsale du segment abdominal a une forme de **taureau** (symbole astronomique de **Mercure**), ce qui explique le nom de l'espèce. La femelle est verdâtre avec la face dorsale de l'abdomen noire et leur identification est plus délicate.



Femelle

Habitats et mœurs



Prairie humide en bord de cours d'eau

L'agrion de Mercure se développe dans les **eaux courantes, claires et bien oxygénées** avec une végétation hygrophile abondante. Ses habitats typiques sont les petites rivières, les ruisseaux, les rigoles, les fossés, les suintements et les fontaines. Il a une **sensibilité à la qualité de l'eau**, ce qui fait de cette espèce un indicateur potentiel de la qualité du milieu.

Les **prairies** adjacentes ont une grande importance pour l'espèce. Elles sont utilisées comme site de maturation des adultes, comme terrain de chasse, lieu de repos et de reproduction. Les adultes se nourrissent d'insectes qu'ils chassent en vol, dans les prairies riveraines, le long des berges ou encore au-dessus de l'eau, puis les consomment posés sur la végétation.

La ponte se fait dans la partie immergée des plantes aquatiques. Les **larves** sont **aquatiques** peu mobiles et se tiennent dans la végétation des secteurs calmes, parmi les hydrophytes, les tiges ou les racines des hélophytes et autres plantes riveraines. Le développement larvaire comprend 12 à 13 mues et dure une vingtaine de mois dont deux hivers. Le régime alimentaire se compose alors de zooplancton, de jeunes larves d'insectes et autres micro-invertébrés.



Larve

Menaces

L'agrion de Mercure est menacé par les **différentes atteintes portées aux habitats aquatiques** de plaine (pollutions diverses, drainage, aménagement des cours d'eau, curages trop fréquents ou encore recalibrage, etc.).

L'envasement et la **fermeture** des milieux qui peuvent en résulter sont fatals pour l'agrion de Mercure.

Avec le concours financier



Conseil Départemental de la Mayenne

Conseil Régional des Pays de la Loire

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Syndicat de bassin de l'Ernée
Parc d'activités de la Querminais
BP 28

53500 ERNÉE

☎ 02 49 66 10 03

✉ syndicat.bassin.erne@gmail.com